

BULLETIN D’AFFILIATION

Qu’est ce que le chèque Sport & Bien-être ?
Un chèque dédié à la pratique du sport & aux activités de loisirs



Quels sont vos avantages ? En vous affiliant, grâce au partenariat de l’OMS, votre club bénéficiera :



Le plus grand panorama d’activités sport et loisirs pour toute la famille : fitness, tir à l’arc, natation, équitation, loisirs enfants, football, sports de combat, yoga, bowling, athlétisme, basket, sports de raquette, gymnastique...

Le premier réseau d’établissements sportifs, loisirs et détente : + de 15 500 partenariats partout en France.

Un moteur de recherche sur www.actobi.com : pour trouver simplement tous les partenaires à proximité de son lieu de résidence ou de travail.

+ de la VISIBILITÉ auprès de nos CE et entreprises clients grâce :

- Des espaces dédiés sur notre site internet pour chacune des activités de votre club,
- Des affiches et des newsletters géolocalisées ...

+ un ESPACE PARTENAIRE pour des remboursements simplifiés et contacter directement nos équipes :

- Vos bordereaux de remise de chèque disponibles gratuitement
- Un suivi de vos remboursements (remboursement sous 10 jours ouvrés)
- Un espace de contact privilégié

BULLETIN D’AFFILIATION À COMPLÉTER

et à renvoyer à contact@actobi.com

NOM DU CLUB :

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone fixe et / ou portable :

Mail :@.....

Date et signature :

Je souhaite mettre en place le partenariat avec le Chèque Sport & bien-être

Impact commission 10% sur les chèques perçus uniquement. Aucun frais fixe. Chèques utilisés sur la base des tarifs publics.

Vous souhaitez plus d’information concernant le partenariat et sa mise en place ?

Contact@actobi.com ou 03 20 73 02 26.